

**Communiqué de presse
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**PROJET D'AMÉLIORATION DES SERVICES DE
TÉLÉCOMMUNICATION DANS LE BAS-SAINT-LAURENT :
les commissions scolaires et leurs partenaires autorisés à réaliser
un projet de plus de 1 100 000 \$**

Rivière-du-Loup, le 13 mai 2019 — Le 1^{er} avril dernier, la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup et la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs recevaient la confirmation qu'elles pouvaient aller de l'avant avec un projet de modernisation de l'Inforoute KRTB, projet évalué à 1 141 708 \$.

Ce projet issu d'une belle collaboration entre la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup, la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, le Cégep de Rivière-du-Loup, le Cégep de La Pocatière et l'Institut de technologie agroalimentaire de La Pocatière, permettra de solidifier l'ensemble du réseau de fibre optique régional, permettant l'accès à Internet des commissions scolaires et de leurs partenaires. Le réseau, construit en 2007, permet actuellement de relier près de 200 bâtiments au monde entier via le Web. De plus, les commissions scolaires rendront disponible 80 km de fibres optiques aux cégeps et à l'Institut de technologie agroalimentaire afin d'améliorer leur propre réseau et accès à Internet.

Le projet comprend deux branchements au Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ) et une amélioration de la redondance de l'Inforoute KRTB le rendant moins vulnérable aux pannes de réseaux. Ce projet permettra l'ajout de 55 km de fibres optiques aux 800 km que comprend le réseau actuellement.

Pour Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, « L'amélioration et l'optimisation des services de télécommunication dans le réseau de l'éducation est une nécessité en raison de l'utilisation croissante du numérique en contexte éducatif. Je suis fier que notre gouvernement appuie ce projet, d'autant plus qu'il relie plusieurs organismes et établissements et qu'il est en totale cohérence avec le Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur, qui compte parmi ses objectifs de garantir un accès au numérique équitable et sécuritaire au sein des établissements d'enseignement. »

Pour sa part, Denis Tardif, député de Rivière-du-Loup–Témiscouata, ajoute : « Je suis heureux que notre gouvernement ait consenti à aider financièrement les commissions scolaires et les établissements d'enseignement supérieur qui ont participé à la mise sur pied de l'Inforoute KRTB. L'accès au réseau Internet est crucial pour la vitalité de nos collectivités. Il en va de notre pertinence à l'intérieur d'un Québec toujours plus urbain. Félicitations à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce beau projet! »

« Des collectivités régionales, dont certaines par leur éloignement et leur décroissance démographique, comptent de plus en plus sur les nouvelles technologies pour poursuivre leur progression et demeurer dynamiques. Les communautés du Bas-Saint-Laurent impliquées dans ce beau projet ne font pas exception à la règle. C'est pourquoi je me réjouis de l'aide financière octroyée aux organisations concernées. » d'ajouter Marie-Ève Proulx, députée de Côte-du-Sud, ministre déléguée au Développement économique régional et ministre responsable des régions de la Chaudière-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

« La réalisation de ce projet par la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup et la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs démontre, encore une fois, le dynamisme et le rôle de leader assumé par les commissions scolaires de la région du KRTB. Le partenariat établi entre le monde scolaire et municipal, dans le dossier de l'Inforoute KRTB, permet à toute la région de bénéficier d'infrastructures essentielles au déploiement des moyens de communication et d'information actuels et futurs. », de conclure Edith Samson, présidente de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup et Guilmont Pelletier, président de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs.

Rappelons que le réseau Internet des commissions scolaires donne un accès quotidien au Web à plus de 1 500 employés et à plus de 10 000 élèves.

- 30 -

Source : **Éric Choinière, avocat**

Secrétaire général et directeur des communications

Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup

Téléphone : 418 862-8201, poste 3061

Site Web : www.cskamloup.qc.ca